

**L'**an deux mille quatorze, le 29 mars à 14h 30, le Conseil Municipal de la Ville d'ORCHIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BAILLY, maire sortant, en session extraordinaire, suite à la convocation faite le 24 mars 2014

**PRESENTS :** Dominique BAILLY, Marie-Christine DEGAYE, Guy DERACHE, Michèle ABELOOS, Didier BAERT, Nelly THIEFFRY, Ludovic ROHART, Isabelle DEREIGNAUCOURT, Jacques LEMAIRE, Ingrid VERON, André PLUQUE, Marie-Josée MASSON, Christophe BRAEM, Anne-Sophie DEBERDT, Frédéric SZYMCZAK, Carine JOURDAIN, Jean-Pierre GUENOT, Nathalie GABRYELEWICZ, Michel PIQUET, Cathy LEFEBVRE, Christophe CIELOSKI, Stéphanie LECONTE, Frédéric DELANNOY, Benoît BRILLON, Catherine LECOINTRE, Bernard DEBAILLEUL, Mélanie CHABRET, Francis LECOINTRE, Nadine SAVARY, conseillers municipaux

**ABSENTS :**

**PROCURATION :**

---

M. Dominique BAILLY, en sa qualité de maire sortant, déclare la séance ouverte.

Il propose de choisir comme secrétaire de séance M<sup>me</sup> Carine JOURDAIN, benjamine de l'assemblée et comme secrétaire adjoint M<sup>me</sup> Virginie MEAUZOONE, Directrice Générale des Services.

Il rappelle les résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales :

Inscrits	6 327
Votants	4 029
Suffrages exprimés	3 827

Ont obtenu :

Liste « Pour Orchies, l'Humain d'abord »	453 voix, 11,84% soit 1 siège
Liste « Orchies pour tous »	1 176 voix, 30,73% soit 5 sièges
Liste « Avec vous, continuons pour l'avenir d'Orchies »	2 021 voix, 52,81% soit 23 sièges
Liste « Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs »	177 voix, 4,62% soit pas de siège

Compte tenu de ces résultats, il déclare installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux Mesdames et Messieurs Dominique BAILLY, Marie-Christine DEGAYE, Guy DERACHE, Michèle ABELOOS, Didier BAERT, Nelly THIEFFRY, Ludovic ROHART, Isabelle DEREIGNAUCOURT, Jacques LEMAIRE, Ingrid VERON, André PLUQUE, Marie-Josée MASSON, Christophe BRAEM, Anne-Sophie DEBERDT, Frédéric SZYMCZAK, Carine JOURDAIN, Jean-Pierre GUENOT, Nathalie GABRYELEWICZ, Michel PIQUET, Cathy LEFEBVRE, Christophe CIELOSKI,

Stéphanie LECONTE, Frédéric DELANNOY, Benoît BRILLON, Catherine LECOINTRE, Bernard DEBAILLEUL, Mélanie CHABRET, Francis LECOINTRE, Nadine SAVARY.

## ORDRE DU JOUR

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints au maire
3. Election des adjoints au maire

Conformément à l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection du maire est faite sous la présidence du Conseiller Municipal le plus âgé et M. Dominique BAILLY cède la place à M<sup>me</sup> Michèle ABELOOS.

---

## ELECTION DU MAIRE

M<sup>me</sup> Michèle ABELOOS procède à l'appel nominal des conseillers municipaux et constate la présence des 29 membres du Conseil Municipal.

La secrétaire de séance donne ensuite lecture des articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les conseillers municipaux sont ensuite invités à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire ; M<sup>me</sup> Nelly THIEFFRY et M. Jean-Pierre GUENOT sont nommés assesseurs pour assurer le dépouillement des votes.

M<sup>me</sup> Michèle ABELOOS fait appel aux candidatures.

Au nom de la majorité municipale, M. Dominique BAILLY propose sa candidature.

Au nom de la liste « Orchies pour tous », M. Benoît BRILLON propose sa candidature.

Chaque conseiller municipal remet, fermé, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvé dans l'urne :	29
Bulletins nuls	1
Suffrages exprimés	28
Majorité absolue	15

Ont obtenu :

M. Dominique BAILLY	23 voix
M. Benoît BRILLON	5 voix

**M. Dominique BAILLY** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé **Maire** et M<sup>me</sup> Michèle ABELOOS l'invite à venir présider l'assemblée.

M<sup>me</sup> Michèle ABELOOS lui remet alors le collier distinctif de la fonction.

M. Dominique BAILLY fait part de son émotion en remerciant sincèrement les conseillers municipaux qui, par leur vote, lui donnent leur confiance pour animer le conseil municipal. Il remercie les Orchésiens et Orchésiennes pour la confiance accordée lors des élections du dimanche 23 mars avec 65% de votants et environ 53% des suffrages pour la liste menée par lui. Il souligne que les citoyens avaient le choix parmi 4 listes. Il rappelle qu'il est engagé en politique depuis plusieurs années et que cet engagement est de plus en plus difficile à assumer. Il salue les maires ou futurs maires qui sont dans la salle. Cet échelon de proximité est souvent interpellé. Il souligne qu'une campagne électorale est un moment fort où les élus doivent être sur le front mais il y a quelquefois des dérives, des éléments de langage qui font que l'homme ou la femme peut être blessé. Il souligne qu'il sera le Maire de Tous les Orchésiens. La liste menée par lui s'est appuyée sur le bilan, et il remercie les anciens élus qui sont dans la salle et qui n'ont pas désiré renouveler leur mandat et ceux qui sont avec eux et qui les accompagnent dans ce combat quotidien. Il estime que le bilan est important et le programme l'est tout aussi. Il est fier de l'ouverture dans le programme et souligne que le sectarisme ne mène à rien de bon dans ces temps difficiles. Il souligne que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour le bien-être de tous.

---

### **DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**

Conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal. M. le Maire propose de retenir le chiffre de huit adjoints.

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Approuve à main levée cette proposition.

### **ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

M. le Maire propose de procéder à l'élection des 8 adjoints au Maire.

Conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales lu précédemment par la secrétaire de réunion, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Il invite à déposer auprès de lui les listes de candidats :

- La liste « Avec vous, continuons pour l'avenir d'Orchies »
- La liste « Orchies pour tous »

Il invite les conseillers municipaux à procéder au vote qui est collecté par un agent de la police municipale.

Le bureau électoral procède au dépouillement qui donne les résultats suivants :

La liste « Avec vous, continuons pour l'avenir d'Orchies » obtient 23 voix, la liste « Orchies pour tous » obtient quant à elle 5 voix et un vote nul a été comptabilisé. La liste « Avec vous, continuons pour l'avenir d'Orchies » ayant obtenu la majorité absolue, M. le Maire proclame adjoints au Maire :

Guy DERACHE (urbanisme et travaux), Marie-Christine DEGHAYE (relations institutionnelles et coopération décentralisée), Ludovic ROHART (finances), Michèle ABELOOS (solidarité, seniors et logement), Didier BAERT (relations publiques et cérémonies), Isabelle DEREGNAUCOURT (vie associative), Jacques LEMAIRE (culture) et Ingrid VERON (jeunesse et sport).

M. le Maire procède ensuite à la remise des écharpes pour chacun des huit élus.

Enfin, il informe l'Assemblée que des conseillers municipaux délégués vont être désignés pour renforcer l'opérationnalité de l'équipe municipale, ainsi que des conseillers municipaux chargés de mission. Les 23 élus de la majorité seront concernés et auront des responsabilités. M. le Maire fait lecture des délégations de chaque adjoint et conseiller municipal délégué (Nelly THIEFFRY [transports, plan de déplacement et lutte contre les incivilités], André PLUQUE [cadre de vie], Christophe BRAEM [développement économique et commerce] et Frédéric SZYMCZAK [animation des conseils de quartier]) et chargé de mission (Michel PIQUET [gestion de l'espace public et police municipale], Frédéric DELANNOY [développement durable et mise en place de l'agenda 21], Jean-Pierre GUENOT [accueil de loisirs sans hébergement et centres de vacances], Christophe CIELOSKI [affaires scolaires et activités périscolaires], Marie-Josée MASSON [relations inter générationnelles], Anne-Sophie DEBERDT [santé, et lutte contre les exclusions], Carine JOURDAIN [citoyenneté et démocratie locale], Nathalie GABRYELEWICZ [accueil des nouveaux habitants], Cathy LEFEBVRE [sécurité civile] et Stéphanie LCONTE [handicap et accessibilité de l'espace public]). Des personnalités qualifiées vont représenter le Maire dans quelques instances, à savoir : Madame Viviane SLUSAREK aura en charge le suivi de l'Harmonie Municipale, Monsieur Jean-Luc DINGHUIIN accompagnera la participation citoyenne, Madame Joselyne ALLUITTE aura en charge les relations avec les associations caritatives, Monsieur Roger VANDEVYVERE aura en charge les relations avec les anciens combattants et Madame Corinne PLAISANT accompagnera la mise en place du nouveau Conseil Municipal des jeunes avec Madame Ingrid VERON, Monsieur Gérard DEPRET sera nommé administrateur du CCAS et de l'EPHAD.

Avant de conclure, M. le Maire passe la parole aux groupes minoritaires.

Madame Nadine SAVARY prend la parole en expliquant qu'avant, Grégory DOLIGEZ et elle-même, étaient des militants élus dans une majorité où, depuis 2012, et encore plus à la fin du mandat, ils ne se retrouvaient plus par la mise en place locale d'une politique socio-libérale émanant du Parlement Européen et du gouvernement PS/Verts Hollande. Elle est dorénavant une militante communiste libre qui représente une équipe de rassemblement à gauche soutenue par le Front de Gauche. A ce titre, elle quitte sans regret cette majorité et en profite au nom de la liste « Pour Orchies, l'Humain d'abord » pour remercier l'ensemble des soutiens et des électeurs qui se sont retrouvés autour de leur projet, de leur démarche de rassemblement en leur accordant le score de 12%. Même ce score n'a pas permis la victoire parce qu'il y a eu encore trop d'abstention et pas assez d'implication politique de la part de nombreux concitoyens qui ont perdu l'espoir. Elle veut assurer les Orchésiens et Orchésiennes de sa détermination à poursuivre le combat engagé pour la

ville, comme elle l'a toujours fait localement durant 13 ans au service de la commune. Elle reste convaincue qu'en temps de crise, la gauche doit reprendre le chemin du progrès social et redonner espoir, par un autre chemin que celui de l'austérité en Europe et en France. Elle estime que cela doit commencer dans la commune, ici, localement à Orchies par la mise en pratique des transports gratuits à Orchies comme dans la Pévèle, par une politique volontaire de mise en accessibilité pour les personnes handicapées, par l'implication réelle des concitoyens et de la jeunesse à la démocratie locale, comme la reprise des services publics comme la cantine, et encore plein d'autres choses... Elle sera, dans les 6 ans à venir, et l'ensemble de ceux qui l'accompagnent, aux côtés des Orchésiens et des Orchésiennes pour les défendre face aux mauvais coups d'où qu'ils viennent et ils seront très attentifs notamment au vote du Sénat, surtout lorsque l'on décide de baisser les budgets des communes, augmenter la TVA ou encore même lorsque l'on décide de faire des cadeaux aux grands actionnaires. Parce qu'il y a une incidence directe pour le porte-monnaie des Orchésiens et ils l'affirment la politique européenne et nationale influe directement sur la vie des Orchésiens. Elle quitte la gestion municipale et ses contradictions (souvent même ses contraintes) et elle n'est pas peu fière de ce qu'en tant élue militante du PCF dans le Front de Gauche, elle a fait bouger dans cette ville pour le service des concitoyens, quoi qu'on en dise... Elle va, avec ses colistiers continuer à se consacrer pleinement à l'activité politique. De la politique noble au sens qu'ils y donnent pour la défense et dans l'intérêt des concitoyens... Bref, elle continue à être une communiste engagée, certains diront même une militante révolutionnaire... Et elle en est fière. Pour conclure et terminer, elle ne peut que déplorer deux faits intervenus : le fait que des personnes aient eu accès à son bureau d'ex-adjointe lundi dernier, pour le déménager sans la prévenir ni même lui laisser le temps de ranger ses affaires qui ont été entreposées dans le garage de la Mairie d'Orchies. Par cette déclaration préliminaire, elle dénonce ce fait illégal au regard du Code Général des Collectivités Territoriales en son article L 2122-15 et notamment sur la façon de procéder pour la transition suite au renouvellement intégral du conseil Municipal. Le courrier des maires expose clairement ces règles de transition. Les pouvoirs du Conseil Municipal soumis à renouvellement prennent fin à la date fixée pour le premier tour de scrutin des élections. Le mandat des nouveaux conseillers commence dès la proclamation de leur élection par le président du bureau de vote centralisateur. Toutefois, maire et adjoints sortants continuent d'exercer leurs fonctions jusqu'à l'ouverture de la première séance du nouveau conseil Municipal. Elle souligne que M. le Sénateur - Maire, lors du dernier Conseil Municipal en tant que Maire sortant a remercié tous les membres du Conseil Municipal de la mandature 2008-2014 pour leur engagement quelle que soit leur sensibilité. Il a remercié toutes les personnes qui ont contribué à faire avancer les dossiers de la ville et qui ont travaillé pour les concitoyens. Elle rappelle que M. le Maire espérait que la campagne électorale qui commençait soit respectable et que l'engagement politique à venir serait honoré en faveur de tous les citoyens dans le respect des uns et des autres. Force est de noter que les agissements et tracts émanant de la nouvelle majorité sont contraires à cette déontologie. A leur grand regret. Elle remercie de l'avoir écouté.

M. le Maire souligne que la campagne électorale est finie et qu'il sera Maire de tous les Orchésiens sans distinction qu'ils aient voté ou pas pour la liste de la Majorité. Il souligne qu'il combattra le sectarisme. Il rappelle qu'une campagne doit être respectable et que, pour être respecté, il faut respecter tous ses concurrents. Il espère qu'à l'avenir Madame Nadine SAVARY sera dans un état d'esprit pour travailler pour le bien-être de tous les concitoyens. Il espère que ses travaux seront constructifs pour la Ville.

M. Benoît BRILLON s'adresse à M. le Maire, à Madame BAILLY et à tous les adjoints et conseillers ainsi qu'au public. Il estime qu'il faut prendre en compte le vote des électeurs de dimanche dernier avec environ 37% d'abstention. Il estime que cela veut dire que beaucoup des concitoyens sont insatisfaits. Aussi il espère que M. le Maire prenne en compte leur présence lors des débats du conseil Municipal pour qu'ils soient constructifs. Il ne souhaite pas avoir une opposition majorité contre minorité sans concertation. Il remercie de l'avoir écouté.

M. le Maire remercie M. Benoît BRILLON de son intervention et souligne qu'il y a tout de même une majorité et une minorité puisque presque 53% des suffrages exprimés l'ont été en direction de la liste majoritaire. Il souligne que dans un débat démocratique, il y a des majorités et des minorités, il rappelle que la liste « Orchies pour tous » est minoritaire et qu'ils seront respectés en tant qu'élus municipaux comme il est de tradition à Orchies. Il remercie M. Jean DEREGNAUCOURT, Maire Honoraire et estime que dans sa succession, ils ont toujours permis à l'opposition de s'exprimer. D'ailleurs lors du dernier mandat, ils ont toujours permis à certains élus minoritaires de prendre des responsabilités et de pouvoir s'impliquer plus fortement dans la gestion municipale. Au regard de la campagne électorale, il attend de voir l'état d'esprit des uns et des autres pour avoir cette volonté d'ouverture en direction de la minorité. M. le Maire revient sur les paroles de Madame SAVARY et déplore les attaques personnelles en estimant cette campagne comme étant une campagne de caniveau. Il espère que toutes les minorités de droite ou de gauche auront leur place et il rappelle qu'il est le Maire de tous les Orchésiens.

Il remercie l'Assemblée en offrant un verre de l'amitié et précise que les membres du Conseil Municipal vont déposer une gerbe sur le monument aux morts.

La séance est levée à 15 h 30

	SIGNATURE
Dominique BAILLY	
Guy DERACHE	
Marie-Christine DEGHAÏE	
Ludovic ROHART	
Michèle ABELOOS	
Didier BAERT	
Isabelle DEREGNAUCOURT	
Jacques LEMAIRE	
Ingrid VERON	
Nelly THIEFFRY	

André PLUQUE	
Marie-Josée MASSON	
Christophe BRAEM	
Anne-Sophie DEBERDT	
Frédéric SZYMCZAK	
Carine JOURDAIN	
Jean-Pierre GUENOT	
Nathalie GABRYELEWICZ	
Michel PIQUET	
Cathy LEFEBVRE	
Christophe CIELOSKI	
Stéphanie LECONTE	
Frédéric DELANNOY	
Benoît BRILLON	
Catherine LECOINTRE	
Bernard DEBAILLEUL	
Mélanie CHABRET	
Francis LECOINTRE	
Nadine SAVARY	